

COMMUNIQUE DE PRESSE

APPEL A PROJETS NATIONAL « COLLEGES NUMERIQUES ET INNOVATION PEDAGOGIQUE » 13 NOUVEAUX COLLEGES ARDECHOIS SELECTIONNES

11 mai 2017

La convention de partenariat « Collèges numériques et innovation pédagogique », signée entre le Département et l'État dans le cadre de l'appel à projets éponyme, vise à doter d'équipements et de ressources numériques tous les élèves et tous les enseignants des collèges publics et privés sous contrat.

Grâce à l'aide apportée par les supports numériques et au temps gagné, l'enseignant peut réorganiser sa façon d'enseigner, rassembler les élèves selon leurs besoins et les objectifs de l'activité, et développer des enseignements différenciés et des apprentissages personnalisés.

Ces nouvelles technologies nécessitant une modernisation du réseau et l'installation du Wifi dans les établissements, des opérations sont réalisées par le Département pour intervenir sur l'infrastructure réseau.

En 2016/2017, 5 collèges publics (Vernoux-en-Vivarais, Vals-les-Bains, la Voulte-sur-Rhône, Saint-Agrève et La Lombardière à Annonay) et 3 collèges privés (Notre Dame à Tournon-sur-Rhône, Charles de Foucault à Lamastre et le Sacré Cœur à Annonay) ont été soutenus dans le cadre de cet appel à projet. Ces cinq chantiers étant sur le point d'être achevés, 13 nouveaux collèges (9 collèges publics et 4 collèges privés sous contrat) ont été retenus pour l'installation des classes mobiles et de la modernisation de l'infrastructure réseau :

- Collège Marcel Chamontin (Le Teil)
- Collège le Laoul (Bourg-Saint-Andéol)
- Collège du Vivarais (Lamastre)
- Collège vallée de la Beaume (Joyeuse)
- Collège Alex Mezenc (Le Pouzin)
- Collège Marie Curie (Tournon-sur-Rhône)
- Collège Charles de Gaulle (Guilherand-Granges)
- Collège Joseph Durand (Montpezat-sous-Bauzon)
- Collège Bernard de Ventadour (Privas)
- Collège privé Saint Louis (Tournon-sur-Rhône)
- Collège privé Notre Dame (Annonay)
- Collège privé Saint François d'Assise (Aubenas)
- Collège privé Marie Rivier (Bourg-Saint-Andéol)

Cet investissement cofinancé par le Département et l'Etat au titre de l'appel à projets national, permettra à plus de la moitié des collèges ardéchois (publics et privés) d'entrer totalement dans l'ère numérique. « Avec ces 13 nouveaux projets – une sélection importante, résultat d'un travail fructueux de collaboration entre l'Etat et le Département-, les collégiens ardéchois et leurs enseignants disposent de nouveaux atouts. Cela répond totalement à notre objectif en faveur de l'éducation : accompagner la modernisation de l'enseignement, pour favoriser la réussite des jeunes en étant au plus proche des besoins des élèves et des enseignants » se réjouit Hervé Saulignac, Président du département de l'Ardèche.

CP051_Aap collèges numériques_collèges retenus



Hôtel du Département - Quartier La Chaumette BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 08 fax : 04 75 66 77 99 - Mél : com@ardeche.fr